



RÉSEAU DE CHALEUR DE CHAMPAGNEY

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Sommaire :

I. *Éléments de contexte*

II. *La section de fonctionnement*

III. *La section d'investissement*

I. Éléments de contexte

Dans un objectif de transition écologique, et plus particulièrement de passage aux énergies renouvelables pour non seulement faire des économies, mais surtout opter pour des énergies plus sûres (disponibles localement et sur le long terme) et plus écologiques (moins de gaz à effet de serre), la commune de Champagny a souhaité créer une installation de production biomasse et un réseau de distribution de chaleur au centre du village.

Cette installation permettra de se soustraire autant que faire se peut à la dépendance géopolitique.

Cette installation, alimentée en plaquettes de bois, sera en mesure de desservir en chauffage la mairie, le centre médico-social, le local kiné, l'école du centre, la salle des fêtes, le musée, le périscolaire/ADMR, la médiathèque et la salle des associations/France Services.

Par délibération du conseil municipal de Champagny du 24 mars 2025, un budget annexe a été créé.

Par délibération du conseil municipal de Champagny du 6 octobre 2025, une régie communale d'exploitation d'un réseau de chaleur dotée de la seule autonomie financière, a été créée.

II. La section d'exploitation

La gestion du service inclut l'exploitation, dont notamment l'entretien et la surveillance des installations, la réalisation des travaux mis à la charge du délégataire, les relations avec les usagers du service ainsi que la tenue à jour de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service et le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service.

Les dépenses de fonctionnement se sont résumées en 2025 au paiement des frais de dossier du prêt et au versement des intérêts.

Aucune recette de fonctionnement n'a été perçue lors de l'exercice 2025, le réseau n'étant pas mis en service.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Charges à caractère général	500,00 €	70 Produits des services exploités	0,00 €
66 Charges financières	4 795 €		
Total dépenses réelles et mixtes	5 295 €	Total recettes réelles et mixtes	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	042 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
Total général	5 295 €	Total général	0,00 €

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, ainsi que les emprunts permettant de réaliser les dépenses prévues en investissement.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	
Remboursement d'emprunts	0,00 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Travaux d'équipements (Construction de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur)	161 644.82 €	Subventions	0.00 €
		Emprunt / créances	1 000 000 €
Total dépenses réelles	161 644.82 €	Total recettes réelles	1 000 000 €
Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
Total général	161 644.82 €	Total général	1 000 000 €

c) Les subventions d'investissements :

Les subventions suivantes ont été notifiées et seront à percevoir après mise en service du réseau de Chaleur.

- ✓ des Certificats d'Economie d'Énergie : 752 000 € ;
- ✓ de l'ADEME via le SIED70 : 412 000 €

Ces subventions permettront de financer l'intégralité des travaux estimés à 1 146 000 €.

IV. Les données synthétiques du budget**a) Récapitulation :****Fonctionnement :**

Dépenses de fonctionnement : 5 295 €

Recettes de fonctionnement : 0,00 €

Solde de fonctionnement cumulé : - 5 295 €

Investissement :

Dépenses d'investissement : 161 644. 82 €

Recettes d'investissement : 1 000 000 €

Solde d'investissement cumulé : + 838 355.18 €

Crédits reportés en 2026 (restes à réaliser) :

- ✓ Dépenses : 984 355.18 €
- ✓ Recettes : 146 000 €
- ✓ Solde : 838 355.18 €

b) Etat de la dette

Le réseau de chaleur dispose d'un prêt relais de 1 000 000 €, qui sera remboursé au plus tard en octobre 2027.

Fait à Champagny, le 16/04/2026

Le Maire,

Marie-Claire FAIVRE